



OK
H. Diallo

Conakry, le Mercredi 05 Octobre 2022

ACOMPTE N°028/EVEC/2022

DOIT : MT SOLUTIONS

**MISE EN CONFORMITE DU POSTE HTA/BT ALIMENTANT ECOBANK AGENCE DE
MANQUEPAS**

Demande de payement

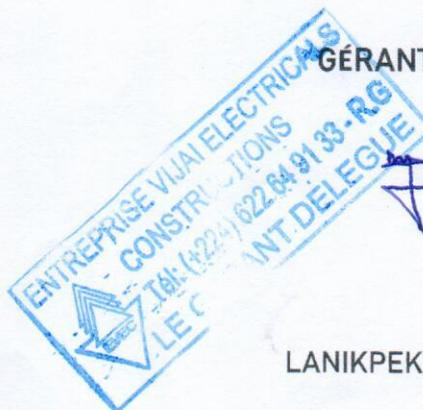
Selon la Facture Pro Forma N° : 1706/EVEC/2022

Le montant de la Facture N° 1706/EVEC/2022 est de 229 626 000 GNF HT (*Deux Cent Vingt-Neuf Millions Six Cent Vingt-Six Mille Francs Guinéens Hors Taxes*).

Acompte du restant des 40%, soit un montant de : 47 522 400 GNF HT (*Quarante-Sept Millions Cinq Cent Vingt-Deux Mille Quatre Cent Francs Guinéens Hors Taxes*) qui se décompose comme suit :

MONTANT H.T	229 626 000
1 ^{ER} ACOMPTE DE 20% DÉJÀ PAYER EN H.T	44 328 000
ACOMPTE DU RESTANT DES 40% À PAYER EN H.T	47 522 400
RESTE	137 775 600

Arrêté la présente facture à la somme de : 47 522 400 GNF HT (*Quarante-Sept Millions Cinq Cent Vingt-Deux Mille Quatre Cent Francs Guinéens Hors Taxes*)



GÉRANT DÉLÉGUÉ

LANIKPEKOUN Al-Imrane